



Respect de la vie privée dans un couple

Par **hjve**, le **04/02/2010** à **16:31**

Bonjour,

Je n'ai pas trouvé de sujet de même type, alors j'ouvre celui-ci.

Voilà, je suis resté avec une fille durant un an environ. Cette demoiselle avait quelques soucis "psychologiques" qui la bloquaient parfois dans sa vie de tous les jours.

2 à 3 mois après notre séparation, j'en ai parlé à une de ses amies (allez savoir pourquoi... :(). Je n'ai pas tout dit, mais j'en ai dit un peu.

Or, mon ex menace maintenant de porter plainte contre moi pour ces "révélations", en disant que ce qui est en couple doit le rester, et que ce que j'ai fait est condamnable.

Est-ce exact, et si oui, quelles peuvent être les sanctions ?

Merci de vos réponses